

Montrouge, le 8 février 2021

Mettre les enjeux climatiques au cœur de la relation client : le Crédit Agricole mesure la dynamique de transition climatique de ses clients entreprises

Deux dispositifs sont lancés pour évaluer l'engagement sociétal des PME, ETI et grandes entreprises

Pour renforcer le dialogue avec ses clients, le Crédit Agricole lance deux dispositifs de mesure de la dynamique de transition climatique à destination des PME, ETI et grandes entreprises. Ces dispositifs avaient été annoncés dès juin 2019 dans le Projet du Groupe Crédit Agricole.

Pour Dominique Lefebvre, président de la Fédération nationale du Crédit Agricole et de Crédit Agricole SA. : « Nos clients ont une volonté d'agir pour la transition environnementale juste en misant sur des modèles de développement plus sobres et plus inclusifs. Notre rôle est de les accompagner dans leur trajectoire car nous ne réussirons qu'ensemble à atteindre les objectifs de réduction des émissions. En mettant la question climatique au cœur de notre relation client, nous voulons être les moteurs du changement. »

Une note de transition climatique de 100% des entreprises cotées clientes du Crédit Agricole

La note de transition climatique est un outil de dialogue pour mieux accompagner les évolutions des entreprises dans leur démarche d'adaptation au changement climatique et d'atténuation des émissions de CO2. Elle permet de mesurer la dynamique de transition climatique. Cette notation sera mise en place début 2021 auprès de la clientèle grandes entreprises de Crédit Agricole CIB et d'Amundi, après une période de test, et sera commune aux deux entités. La note obtenue, allant de « A » pour les entreprises les plus avancées dans leur trajectoire de transition énergétique à « G » pour les moins avancées, vient compléter la note financière et enrichir le dossier d'analyse client.

Alimentée par la donnée publique, la note repose sur trois grands critères : la performance énergétique à date, l'ambition en matière de transition et la vitesse de transformation. Destinée aux sociétés cotées dans un premier temps, elle sera par la suite étendue aux entreprises non cotées.

L'analyse ESG de 100% des PME et ETI clientes du Crédit Agricole

Ce dispositif d'analyse de la performance extra-financière des PME et des ETI est en place depuis 2020 grâce à la généralisation d'un questionnaire portant sur les critères économiques, sociaux et environnementaux (ESG).

Après avoir été testé dans 7 Caisses régionales pendant deux ans, cet outil est déployé par les chargés d'affaires entreprises (PME et ETI) des Caisses régionales, de LCL et du Crédit du Maroc. Il permet aux chargés d'affaires entreprises de structurer le dialogue avec leurs clients et de mieux les accompagner dans leur transition. Le questionnaire aborde à la fois des problématiques de gouvernance, d'impact environnemental, de contribution au développement local et de pratiques sociales.

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE

Pauline Vasselle	+ 33 1 43 23 07 31	pauline.vasselle@credit-agricole-sa.fr
Charlotte de Chavagnac	+ 33 1 57 72 11 17	charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr
Bénédicte Gouvert	+ 33 1 49 53 43 64	benedicte.gouvert@ca-fnca.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



créditagricole_sa